Rhône-Alpes, Drôme
Montjoyer
Mont Lucé

Donjon, dit Tour de Montlucet

Références du dossier

Numéro de dossier : IA26000104
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : donjon
Appellation : Tour de Montlucet

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1835, B, 514 ; 1984, B, 425

Historique

La tour de Montlucet appartient à l'époque médiévale au mandement de Rochefort-en-Valdaine. Elle fait partie du réseau de fortifications lié au centre du mandement, mis en place avant le milieu du XIIe siècle, dans le but de surveiller le territoire. Visible de presque toute la Valdaine, elle permettait de contrôler la haute Citelle, ce qui n'est pas possible depuis le château de Rochefort. Selon des études archéologiques, un séisme a partiellement détruit cette tour probablement au cours du XIIe siècle, mais elle fut reconstruite aussitôt. L'acte le plus ancien mentionnant le castrum date du 3e quart du XIIe siècle : Pierre Dalmas, fils de Gontard du Loup, seigneur de Rochefort, autorise les moines d'Aiguebelle à faire des acquisitions dans le castrum de Montlucet et dans son territoire ; il confirme en cela une donation antérieure dont la date n'est pas connue. La tour et le tènement de Montlucet sont fréquemment cités dans les actes jusqu'à la fin du XIIIe siècle, époque à laquelle Montlucet est rattaché à la co-seigneurie de Réauville. Le castrum, implanté sur un petit éperon barré, comprenait un habitat fortifié, dont témoignent de rares vestiges de fortification. Les habitants avaient pour paroisse le prieuré Saint-Bausile de Citelles, dans la vallée, où se trouvait également une verrerie, qualifiée de « verrerie vieille » sur une carte de délimitation de territoire dressée en 1492. La tour fut réparée sur les ordres du parlement de Provence, dont cette contrée faisait partie, et servit à tenir séance une fois par an, pour que les habitants des lieux y traitent leurs affaires, Aix étant trop éloigné. Le village semble avoir perduré jusqu'à la fin du XVe siècle, avant d'être délaissé par les habitants descendus s'installer dans la vallée.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 12e siècle

Description

La tour couronne le promontoire d'un éperon barré (alt. 450 m environ) surplombant de 150 mètres la vallée de la Citelles. A mi-hauteur du site, au sud, un vestige d'élément fortifié à parement en assises régulières de calcaire appartient vraisemblablement à la première enceinte qui englobait l'habitat, et au sud-est, en contrebas de la tour, est conservé un pan de mur de courtine de 2 à 3 mètres de hauteur, revêtu d'un parement en moyen appareil de calcaire. La tour, de plan carré (7,25 m de côté à l'extérieur) et haute d'environ 12 m, est en partie ruinée. Elle est construite en calcaire, en maçonnerie fourrée revêtue partiellement en moyen appareil et partiellement en assises régulières de moellons équarris, la base de l'élévation est présentant un léger empattement ; les pierres de taille des chaînes d'angle en besace sont de plus grandes proportions. Des reprises de construction sont visibles en élévation, verticalement dans les faces est et ouest, et horizontalement dans la face est, dont la partie supérieure, bien appareillée mais dégradée, conserve une console de

mâchicoulis. Cette élévation est percée au 2e niveau d'une fenêtre en plein cintre à double ébrasement, à encadrement en pierre de taille. L'accès à l'intérieur de la tour se fait par l'élévation nord, où une porte étroite en plein cintre ouverte au niveau de l'étage a été allongée postérieurement jusqu'au rez-de-chaussée ; cette porte est couverte d'un berceau appareillé, l'épaisseur du mur est d'environ 1,60 m. Les différences de constructions sont visibles également à l'intérieur, surtout verticalement sous la fenêtre. Celle-ci est surmontée d'une porte rectangulaire, percée près de l'angle sud au sommet de la tour. Un plancher disparu divisait l'espace intérieur en deux niveaux, le 1er niveau n'ayant pas d'ouverture sur l'extérieur. Le sol est entièrement recouvert de pierres d'éboulement. A la partie supérieure des murs nord et sud court une corniche en quart-de-rond, à la base de la voûte en berceau plein-cintre qui couvre le volume. La voûte est construite en moyen appareil, les reins en assises allongées de calcaire blanc, le sommet en tuf de couleur gris brun ; cette partie centrale est percée d'une trappe. Il n'y a pas de couverture. Le donjon est dans un état alarmant : quelques pierres de la partie centrale de la voûte sont tombées, une brèche est ouverte dans l'élévation sud, les parements des murs extérieurs se sont détachés à plusieurs endroits, et sur trois des angles les pierres de la partie inférieure ont disparu.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; moyen appareil
Matériau(x) de couverture : calcaire en couverture, tufeau en couverture
Plan : plan carré régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré
Couvrements : voûte en berceau plein-cintre
Type(s) de couverture : extrados de voûte

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

Cette tour, qui est une des plus anciennes du canton, sinon la plus ancienne dans son état originel, présente des dégradations qui menacent sa solidité et risquent d'entraîner son effondrement. Elle nécessite une consolidation urgente et mériterait une protection au titre des MH.

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété de la commune (?)

Illustrations

Vestiges de mur de l'enceinte la plus basse. Phot. Geneviève Jourdan IVR82_20102600451NUCA

Vestige de courtine, en contrebas de la tour côté est, détail de la mise en oeuvre. Phot. Geneviève Jourdan IVR82_20102600452NUCA

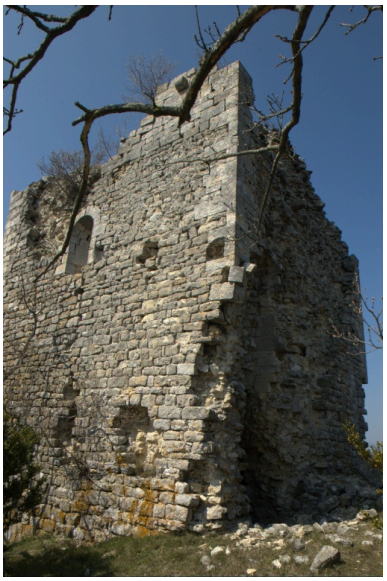

Vue d'ensemble des élévations est et nord. Phot. Geneviève Jourdan IVR82_20102600453NUCA

Elévation est, détail de la partie supérieure, et angle nord-est.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600454NUCA

Vue d'ensemble de la tour, prise du sud-ouest.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600455NUCA

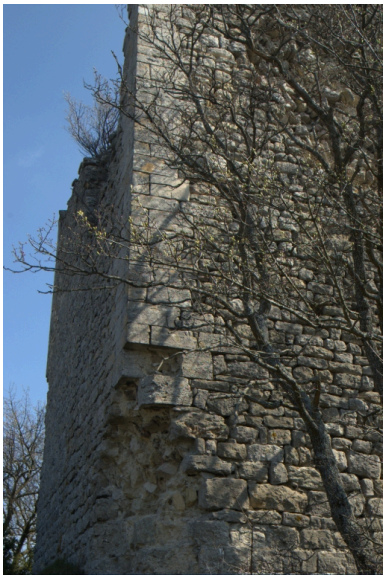

Angle sud-ouest, détail.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600456NUCA

Porte d'entrée au 2e niveau de l'élévation nord.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600457NUCA

Intérieur de la tour, vue partielle de l'élévation est.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600458NUCA

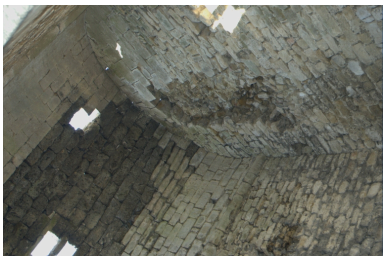

Vue intérieure : couvrement.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600459NUCA

Auteur(s) du dossier : Geneviève Jourdan, Hélène_ Corbelin
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Vestiges de mur de l'enceinte la plus basse.

IVR82_20102600451NUCA
Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vestige de courtine, en contrebas de la tour côté est, détail de la mise en oeuvre.

IVR82_20102600452NUCA
Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

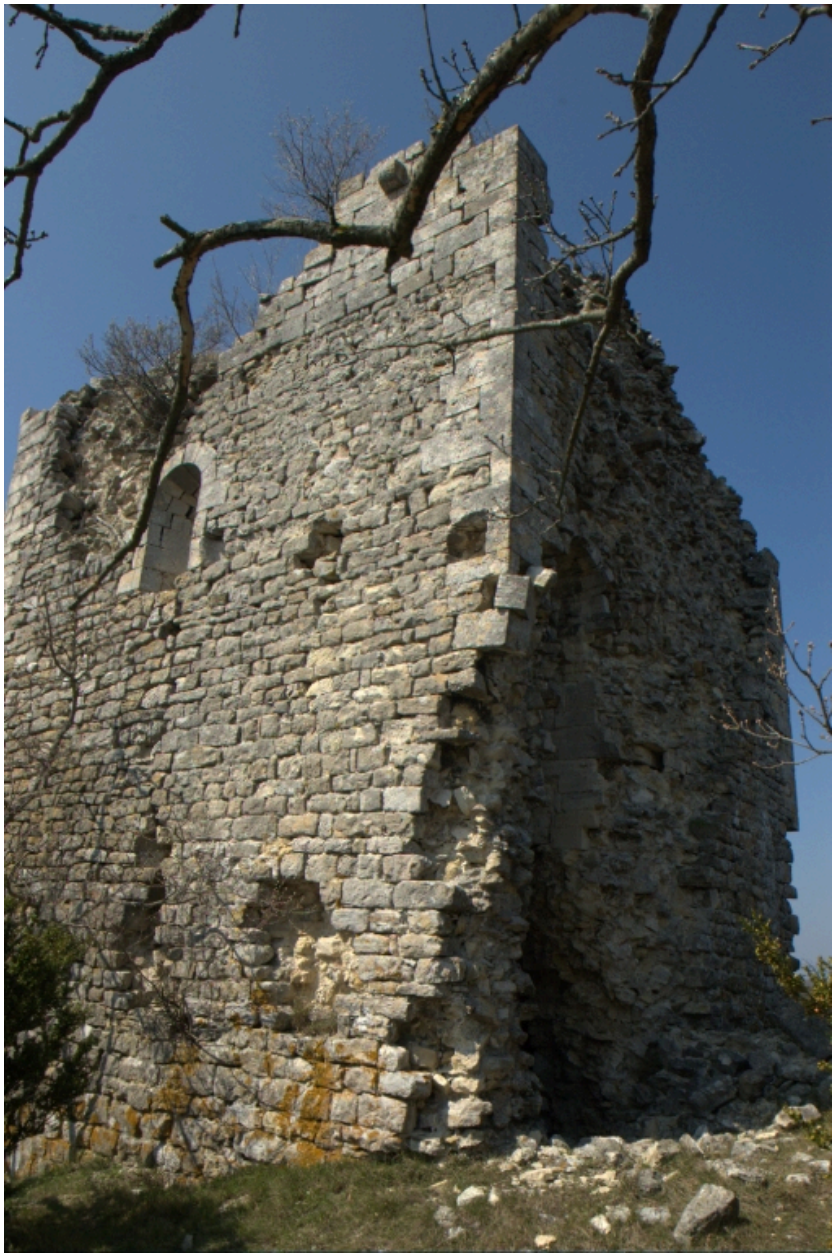

Vue d'ensemble des élévations est et nord.

IVR82_20102600453NUCA
Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Elévation est, détail de la partie supérieure, et angle nord-est.

IVR82_20102600454NUCA
Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble de la tour, prise du sud-ouest.

IVR82_20102600455NUCA
Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Angle sud-ouest, détail.

IVR82_20102600456NUCA
Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Porte d'entrée au 2e niveau de l'élévation nord.

IVR82_20102600457NUCA
Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Intérieur de la tour, vue partielle de l'élévation est.

IVR82_20102600458NUCA
Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

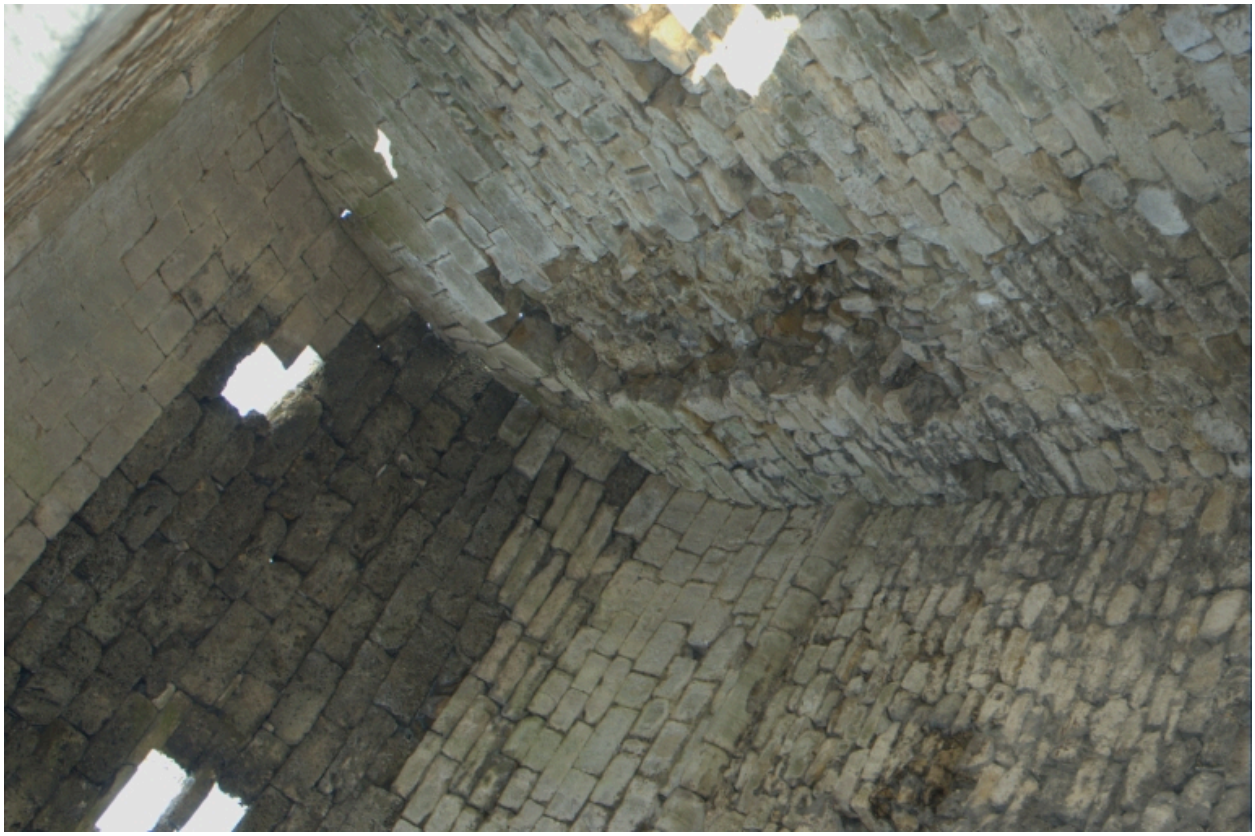

Vue intérieure : couvrement.

IVR82_20102600459NUCA
Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation